



# Liste commune CGT-SUD

présentée par FERC-Sup CGT, SNTRS-CGT,  
SUD éducation, SUD recherche-EPST pour  
l'élection du Comité Technique de Lyon1

## Jeudi 6 décembre 2018



Notre liste se compose d'adhérent-e-s de la CGT et de SUD. Nous souhaitons ainsi créer une dynamique large et la plus représentative possible des différentes catégories de personnels afin de vous défendre au mieux dans les instances et notamment au CT et au CHSCT, mais également pour vous alerter et construire avec vous le rapport de force !

### **Votent à l'élection du Comité Technique de Lyon1 :**

- *Tous les personnels (titulaires et contractuel-le-s)*
  - *ITA et chercheurs-euses des UMR (personnels hébergés dans un bâtiment de Lyon1)*
- Vérifiez votre inscription sur la liste électorale qui sera publiée le 6 novembre.*

### **Le Comité Technique (CT) :**

C'est une instance consultative chargée d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, comme par exemple, les grandes orientations en matière de politique indemnitaire, les règles d'horaires et de congés. Il est également consulté pour les restructurations de services (suppressions ou créations) et pour toute modification des organigrammes, structurels ou fonctionnels, même minimes.

#### **→ Nos positions en Comité Technique**

- Nous refusons toute politique d'individualisation des carrières et des salaires. Plusieurs individualités mises en compétition ne seront jamais plus efficaces qu'une équipe soudée et solidaire.

A Lyon1, le RIFSEEP se met en place. Nous n'avons pas participé à la cotation des postes. Nous continuerons à nous battre contre cette politique et exigerons la transparence sur l'ensemble des primes.

- Nous avons dénoncé les statuts du CLASUP car ils donnent tout pouvoir à la direction de Lyon 1 sur l'action sociale et culturelle.

- Nous nous opposons au projet d'Université Cible (voir verso).

### **Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) :**

L'élection du CT détermine également la composition du CHSCT, instance chargée de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents, en améliorant leurs conditions de travail et en faisant respecter le droit. Il doit être en outre consulté avant tout projet de réorganisation importante modifiant les conditions de travail.

#### **→ Nos actions en CHSCT**

- Nous nous sommes investi-e-s dans la visite de plusieurs services où étaient constatées des situations de travail très difficiles. Il s'agit dans un premier temps de faire une analyse des conditions de travail et de l'organisation du travail à partir d'entretiens individuels proposés à l'ensemble des membres du service. Des préconisations élaborées avec le concours du personnel sont ensuite présentées en CHSCT. La direction de l'université a l'obligation d'y apporter des réponses mais peut ne pas les suivre. Par la suite, un suivi régulier est présenté en CHSCT pour chacun de ces services.

- Nous avons été à l'initiative de la demande d'expertise portant sur les impacts de l'avant-projet de fusion, ceci dès février 2017.

Dans les prochaines années, nous veillerons à continuer ce travail, à faire respecter le droit et améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents. Nous continuerons à être disponibles et à l'écoute des personnels.

De par son caractère consultatif, le CT n'impose aucune contrainte déterminante à la direction de Lyon 1, mais notre présence nous permet d'être informés des évolutions envisagées, de faire entendre des alternatives et, avec le collectif IDDE, de préparer le Conseil d'Administration, la seule instance décisionnelle.

## Pour l'abandon du projet d'Université Cible !

Au comité technique, les élus CGT, SUD et FSU ont été les seuls à s'être prononcés contre le projet d'université-cible (avis sur la feuille de route en janvier 2018). Nous continuerons à nous opposer avec vous à la mise en place de ce projet basé sur des « principes incontournables » inacceptables !

### Si ce projet se réalisait :

- les statuts dérogatoires du futur établissement renforceraient les pouvoirs autocratiques (instances avec une minorité d'élu.e.s, prérogatives renforcées des dirigeants ...) ;
- nos missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche seraient progressivement réduites de par la création d'un institut de premier cycle et la disparition des unités de formation et de recherche. Cela conduirait au développement de formations privées parallèles et à la relégation d'une catégorie d'étudiants et de personnels ;
- une très grande partie des collègues BIATSS devraient (re)candidater sur des (leurs) postes dans le cadre d'une mobilité fonctionnelle « choisie » ... ;
- l'ensemble des services et des collectifs de travail seraient pendant plusieurs années en réorganisation ;

### Parmi les conséquences prévisibles, nous pensons que :

- les garanties de statuts de la fonction publique d'état disparaîtraient avec une gestion locale des carrières ouvrant la porte à un clientélisme exacerbé ;
- les frais d'inscriptions exploseraient ;
- des collègues seraient placardisés, d'autres en situations de surcharge de travail ;
- les enseignants et/ou chercheurs perdraient une grande partie de leurs libertés académiques, seraient mis en concurrence et un bon nombre devraient accepter de manière « volontaire » une modulation à la hausse de leur service ...

## Construisons ensemble une autre université !

Plusieurs services et de nombreux collègues sont déjà dans des situations de travail très difficiles, mais les conséquences de la mise en place d'un tel projet seraient délétères. Nous souhaitons au contraire participer avec vous à des évolutions de notre université qui favoriseraient :

- des formations et une recherche émancipatrices permettant l'accès de toutes et tous aux savoirs et aux résultats de la recherche ;
- un fonctionnement démocratique des instances universitaires ;
- une amélioration des conditions de travail de toutes et tous (créations de postes, titularisations, organisation du travail, arrêt de la sous-traitance ...) ;
- la coopération entre les personnels et les établissements de l'ESR Lyon Saint-Etienne.

**Voter pour la liste CGT-SUD, c'est assurer notre représentativité locale nous donnant les moyens légaux et légitimes pour vous défendre et nous battre avec vous!**

**Voter pour la liste CGT-SUD, c'est aussi avoir des représentant-e-s au CHSCT.**

**Vos voix à ce scrutin seront déterminantes !**

Le scrutin se déroulera le jeudi 6 décembre, à l'urne ou par correspondance. Les procurations sont autorisées.

### NOTRE LISTE

1 BENETEAU Pierre	TECH	FST	11 GLUCK Olivier	MCF	FST
2 GONCALVES Isabelle	MCF	IUT	12 SCOTT Sylvie	PRAG	SCEL
3 BLOSSIER Thomas	MCF	FST	13 LOCQUET Stéphane	ATEE	Repro
4 MEYER Priscillia	CDD	DSF	14 PERRUT Anne	MCF	FST
5 GRIMAUULT Nicolas	CR CNRS	CRNL	15 VANDER DONCKT Muriel	MCF	FST
6 WIATROWSKI Coline	ATER	ISFA	16 LEPETIT David	IE CNRS	LBBE
7 THION Romuald	MCF	FST	17 TAVARES Raquel	MCF	FST
8 MOUISSON Brigitte	AJT	ESPE	18 LECHOPIER Nicolas	MCF	Santé
9 MAZUIR Gérard	SAENES	IUT	19 CAMPANA Juliette	AJT	Santé
10 PALOMBI Anne-Sophie	MAG BIB	SCD	20 SALIS Ignazio	AJT	DIRPAT